

Ecrit par Mireille Hurlin le 12 mars 2025

Nouveau dispositif de mobilité pour Vaison-Ventoux : le transport solidaire avec Atchoum



Vaison-Ventoux proposera très prochainement un nouveau service de mobilité solidaire et rurale sur 19 communes de son intercommunalité et cela, dès le 1^{er} avril. La solution s'appelle '**Atchoum**' et propose les services de conducteurs et de co-voiturage via une plate-forme d'appel téléphonique et une application mobile pour des déplacements de courtes distances. **Atchoum** s'adresse aux collectivités (**mairies, communautés de communes**) désireuses de mettre à disposition des populations rurales une mobilité adaptée et solidaire, notamment en direction de ses habitants de moins de 25 ans, des chômeurs, des personnes sans voiture ou âgées.

Deux types de déplacements sont possibles : Le covoiturage classique : le chauffeur inscrit ses déplacements occasionnels ou réguliers et propose des places dans son véhicule. Le trajet solidaire : le chauffeur se rend disponible pour un déplacement aller-retour pour une personne qui n'a pas de solution de transport. **Atchoum** met en relation passagers et conducteurs solidaires inscrits. Le conducteur doit posséder une voiture, un permis de conduire et une assurance auto.

Les tarifs sont différenciés pour le transport solidaire et le covoiturage :

Concernant le transport solidaire : l'indemnisation du conducteur est plus importante que le covoiturage étant donné le détour volontaire réalisé par le conducteur. Un forfait de 3,75€ s'applique de 0km à 11kms. Au-delà, s'ajoutent 0,32€ du km. Pour le covoiturage : un forfait de 3,75€ s'applique de 0km à 34kms. Au-delà, s'ajoutent 0,11€ du km.

Le passager règle le trajet

Ecrit par Mireille Hurlin le 12 mars 2025

Le passager règle le client soit par carte bancaire : en ligne via le site internet d'Atchoum ou via le centre d'appel téléphonique ; soit avec des tickets mobilité achetés au préalable dans les mairies ou à la communauté de communes. Ces tickets sont d'un montant unitaire de 1,25€. Ils comporteront des numéros uniques qui pourront être communiqués directement auprès du centre d'appels ou sur le site internet d'Atchoum.



Copyright Atchoum

Le passager

Utilise les services d'Atchoum pour... réaliser ses souhaits : se rendre à son travail ou à un entretien d'embauche, aller chez le médecin, à la pharmacie ou dans un centre de soins, faire ses courses au marché, au supermarché, aller chez le coiffeur, se rendre chez un de ses proches, à ses activités de loisirs...

La mise en relation

La mise en relation se fait via une plateforme de réservation avec un site Internet ou un centre d'appel. Cette solution est particulièrement dévolue aux personnes âgées. Les personnes font leur demande de déplacement, qui est transmise à tous les conducteurs inscrits localement, le 1er disponible est mis en relation avec le passager, va le chercher à son domicile, l'emmène à son lieu de rendez-vous et le raccompagne.

Une idée plébiscitée

La solution mobilité solidaire en milieu rural, Atchoum, est née en janvier 2017, à Méounes-les-Montrieux (83) et est lauréate de l'appel à projet d'intégration à Euratechnologies, un incubateur de Startup Lillois. C'est une entreprise de l'économie sociale et solidaire. Ce sont les collectivités territoriales qui financent l'accès aux services de mobilité d'Atchoum.